

**FICHE DE PRISE DE DÉCISION**

Fiche de prise de décision : RHAC-2017-028
Direction des ressources humaines et de l'amélioration continue
Service : Dotation et développement organisationnel
Objet : Besoin de main-d'œuvre – Direction des Infrastructures
Date : 29 mars 2017

**ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)**

Considérant que le titulaire du poste de contremaître aux travaux publics – volet Parcs et espaces verts est actuellement en mandat qualifiant sur un poste de coordonnateur, la Direction des ressources humaines et de l'amélioration continue a été autorisée à procéder au remplacement temporaire du poste cadre de contremaître aux travaux publics – Parcs et espaces verts.

Un processus de dotation a été tenu en 2016 et s'est soldé par la nomination temporairement d'un employé de la Ville pour la saison estivale 2016. Le mandat qualifiant au poste de coordonnateur se poursuivant, il est requis de procéder au mouvement de main-d'œuvre précisé en annexe pour la période estivale 2017.

**ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)**

**ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION**

Dès l'autorisation du conseil de la Ville

**FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2017-2018-2019)**

Coûts/revenus	Impacts	2017	2018	2019
EPA		0		
Salaire		0		

Conformément au règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires  Oui  Non

Commentaires : Ce poste, ainsi que celui lié au mandat qualifiant sont prévus au budget (2017), il n'y a donc pas d'impact.

Financement déjà autorisé par :

- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : 02-395-00-XXX
- Règlement d'emprunt spécifique RV-\_\_\_\_\_, Poste budgétaire : \_\_\_\_\_
- Règlement « Omnibus » RV-\_\_\_\_\_, résolution CE-\_\_\_\_\_
- Autre (spécifier) : \_\_\_\_\_, résolution CV-\_\_\_\_\_

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

**Commentaires**

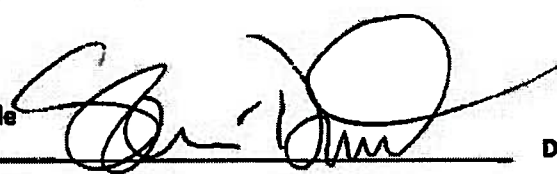
Numéro du projet PTI : _____	Montants	2017	2018	2019
		_____	_____	_____

Compensation :  ou N/A

Projet subventionné :  Oui  Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : \_\_\_\_\_

Signature du responsable  
d'activité budgétaire \_\_\_\_\_



Date : 03 / 04 / 2017

**ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)**

CE et CV du 10 avril 2017

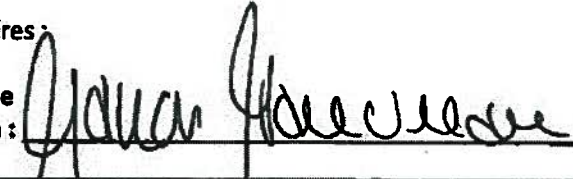
**PERSONNES CONSULTÉES**

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Frank Savoie, conseiller en finances	Mars 2017	Validation financière
Christian Lortie, conseiller RLT-SST	Mars 2017	Lettre d'entente

**RECOMMANDATION (énoncé)**

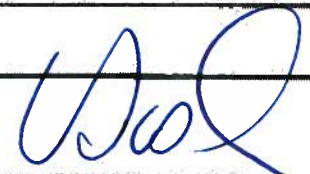
Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville d'autoriser le mouvement de main-d'œuvre lié au poste cadre précisé en annexe et d'autoriser Monsieur le Maire et Madame la Greffière par intérim à signer la lettre d'entente à intervenir entre les parties.

Liste des pièces jointes : Annexe 1 – Mouvement de main-d'œuvre

Préparé par : <u>Annie Deslandes</u>		Titre d'emploi : <u>conseillère en gestion des talents</u>	
Recommandé par :			
<div style="border: 1px solid black; height: 20px; width: 100%;"></div>			
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	
Commentaires :			
Signature de la Direction : 		Date : 31 / 03 / 2017	

<b>COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE</b>

Signature de la  
Direction générale : \_\_\_\_\_



Date : 17 / 04 / 2017

**Il est requis de procéder au mouvement de main-d'œuvre suivant :**

- 1. Nommer temporairement M. Mario Samson au poste cadre, classe 3, échelon 6 de contremaître aux travaux publics à la Direction des infrastructures, aux conditions de travail prévues aux conditions de travail prévues à la lettre d'entente à intervenir entre les parties.**